

**Partie non ressaisie intentionnellement**

**(voir ci-dessous)**

159-0

Texte non paru au *Journal officiel*

1112

*Direction de la sécurité  
et de la circulation routières*

**Circulaire n° 97-79 du 3 novembre 1997 relative  
à l'agrément du séparateur modulaire de  
voies Kano**

NOR: EQU9710154C

*Texte source* : circulaire n° 97-66 du 8 août 1997.

*Mot clé* : dispositif de retenue.

*Publiée* : au *Bulletin officiel*

*Le ministre de l'équipement, des transports et du  
logement à Mesdames et Messieurs les préfets  
(directions départementales de l'équipement).*

*Mot clé* : dispositif de retenue.

*Publiée* : au *Bulletin officiel*

*Le ministre de l'équipement, des transports et du  
logement à Mesdames et Messieurs les préfets  
(directions départementales de l'équipement).*

En application de la circulaire n° 97-66 du 8 août 1997 relative aux conditions d'agrément des séparateurs modulaires de voies de classe B pour le balisage et la protection des chantiers, d'une part, par référence à la norme NFP 98-453, d'autre part, je vous informe que le séparateur modulaire de voies Kano de la société SEC-ENVEL est agréé, en tant que dispositif de retenue temporaire, dans les conditions suivantes :

- séparateur de classe : B ;
- niveau : BT 1 ;
- largeur de fonctionnement : 1,06 m (W3).

Les caractéristiques techniques du dispositif sont définies dans l'annexe technique jointe à la présente circulaire.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la sécurité  
et de la circulation routières,*

A. BODON

## ANNEXE TECHNIQUE

---

### SÉPARATEUR MODULAIRE DE VOIES KANO

#### 1. Description

Le séparateur modulaire de voies Kano est constitué de rails métalliques peints montés dos à dos et disposés en quinconce. Les rails sont assemblés sur des cavaliers par un système de broche-clavette et des boulons. La jonction des rails est recouverte d'une protection en plastique.

La broche est conçue pour servir de socle pour la signalisation, balises spécifiques Kano ou tout autre accessoire routier (panneau, écran visuel).

Le séparateur modulaire de voies Kano est posé au sol et non ancré.

#### 2. Dimension des éléments

- hauteur : 0,272 mètre ;
- longueur : 3 mètres ;
- largeur au sommet : 2,75 mètres ;
- largeur de base : 0,416 mètre ;
- masse : 66 kilogrammes, soit 22 kilogrammes au mètre.

#### 3. Performances

Le séparateur Kano permet la retenue des véhicules légers dans les conditions définies par l'essai de niveau BT 1 de la norme P 98-453.

#### 4. Eléments constitutifs

Les pièces métalliques constitutives du séparateur modulaire de voies Kano sont fabriquées à partir d'aciers dont les caractéristiques mécaniques sont au moins égales à celles des aciers de classe S 235 JR définies dans la norme EN 10025.

Ces aciers doivent de plus être aptes à la galvanisation au trempé conformément aux prescriptions de la norme NF A 35-503.

Les pièces sont protégées contre la corrosion par galvanisation au trempé selon les prescriptions de la norme NFA 91-121.

Les boulons de liaison entre les rails sont des boulons TRCO 16 x 30 de classe 5-6.

Les rails sont revêtus de peinture PVDF de couleur blanche, rouge ou jaune.

Les protections sont réalisées en polyéthylène.

#### 5. Utilisation

Le séparateur modulaire de voie Kano est le plus souvent employé pour la protection de chantiers de courte durée.

Une longueur minimale de file de 100 mètres est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

Le dispositif n'est pas ancré au sol.

6. Schémas

